

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 juillet 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4034-2018 - Autorisation d'investissement visant à accroître la capacité du site d'emmagasinage de Pointe-du-Lac d'Intragaz.
Phase 3 : Montant et date d'entrée en vigueur du cavalier tarifaire.
Planification de l'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Suite à la [lettre B-0087 du 2 juillet 2020 d'Intragaz](#), nous recommandons respectueusement à la Régie de l'énergie que l'audience d'août 2020 au présent dossier se tienne par visioconférence sur la plateforme usuellement utilisée par le Tribunal (GoToMeeting).

En effet, il est plus probable qu'improbable qu'un vaccin à efficacité élevée au virus SARS-CoV2 n'aura pas encore été découvert, testé en trois phases, approuvé, produit massivement, distribué commercialement et administré à l'ensemble de la population québécoise avant cette date d'audience en août 2020. De plus, une seconde vague de la pandémie est projetée par la majorité de la communauté scientifique.

Dans ce contexte, il nous semble qu'une audience physique de la Régie de l'énergie en août 2020 soit déconseillée. Toute audience physique dans un tel contexte requerrait par ailleurs de la distanciation physique (avec recommandation de port de masque/visière et gants) en salle d'audience ainsi que dans les corridors d'accès, la salle d'accueil à l'entrée, les petites salles de réunions, les ascenseurs et les escaliers, de même que l'installation d'écrans de plexiglas devant les tables des régisseurs, du personnel de la Régie, des témoins et entre les plaideurs et la greffière et le sténographe ainsi qu'un protocole d'évaluation et désinfection à l'entrée puis de désinfection lors de chaque changement d'usager de tables, chaises, micros et autres objets. Enfin, malgré toutes ces mesures, ne pourront participer à l'audience physique les personnes à risque (en raison de leur âge ou de leur condition de santé), les personnes infectées ou en quarantaine ou devant aider des proches en de telles situations ou se trouvant en des régions non encore complètement déconfinées ou dont les déplacements posent des difficultés. Une audience physique ne permettrait donc pas de respecter les règles d'équité procédurale du Tribunal.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous recommandons une audience par visioconférence.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique (SDÉ)* de la Régie de l'énergie.